

Portrait de l'évaluation de la durabilité (ED)

P

Qu'est-ce qu'une ED

Une ED est une évaluation systématique et globale des effets d'un projet selon des critères de durabilité.

Qu'est-ce qui est évalué

Des projets de tous types ainsi que de tous les domaines et niveaux étatiques: stratégies, planifications, projets de loi ou projets spécifiques.

Une ED est utile pour les projets qui comportent un enjeu en matière de développement durable. Les critères de pertinence possibles pour mener une évaluation sont la portée spatiale ou financière, la diversité ou la pérennité des effets ou un potentiel de conflit d'intérêts élevé.

Quels sont les objectifs de l'ED

Évaluer dans quelle mesure un projet contribue au développement durable.

Montrer de quelle manière les effets positifs et négatifs (points forts et points faibles) se répartissent sur des différentes dimensions de la durabilité.

Identifier et mettre en lumière les conflits d'intérêts.

Soutenir la recherche de consensus en faisant intervenir des acteurs avec différentes perspectives sur le projet.

Qu'est-ce qu'une ED n'est pas

Une ED n'est pas un «examen»: en tant qu'évaluation permettant d'analyser un projet dans son intégralité, elle favorise l'identification des conflits d'intérêt et facilite leur arbitrage, mais elle ne livre pas de conclusion définitive sur le caractère «durable» ou non d'un projet.

Quand et dans quel but une ED est-elle effectuée

Avant de commencer («ex ante»): dès le début de la phase de planification jusqu'à la prise de décision de réaliser le projet:

- Optimisation du projet
- Comparaison de variantes
- Base décisionnelle
- Communication/information

En cours de projet: l'ED a lieu pendant la réalisation ou la phase d'utilisation:

- Monitoring du projet

Une fois le projet terminé («ex post»):

- Bilan